ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats nouvelle embauche

Question écrite n° 90546

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le contrat nouvelle embauche. Il désire connaître le nombre de contrats de ce type conclus depuis l'entrée en vigueur du dispositif.

Texte de la réponse

Selon les estimations de l'Agence centrale de sécurité sociale (ACOSS), les petites entreprises ont déclaré un total de 495 300 embauches sous CNE de septembre 2005 mai 2006 (Communiqué de presse de l'ACOSS du 15 juin 2006). Ainsi, les déclarations d'embauche en CNE représentent 10,2 % du total des intentions d'embauches des entreprises de moins de 20 salariés.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90546
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes
Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3259
Réponse publiée le : 12 septembre 2006, page 9631